



VENDREDI 15 OCTOBRE 2010

TRANCHE de 1a MI - JOURNEE



FM 89

Bulletin de 12h : Caroline Marie

HA

Les titres de la mi-journée : (cf. presse écrite)

- Tubuai. Le feu de brousse serait sous contrôle.
- Politique. Marie-Luce Penchard a présenté les « grandes lignes » de la future loi électorale.
- Outumaoro. Problème foncier : la famille Teamotuitau n'a toujours pas quitté les lieux.
- Conférence de presse. Teva I Uta : O Oe To Oe Rima dénonce la décision de Valentina Cross.
- « Midi Mag » : magazine spécial consacré à la X^{ème} édition du Salon du livre.
- Navigation. Recrutement pour le voyage à Hawaii : la pirogue Faafaite sera à Huahine à partir de demain jusqu'à mercredi.

POLITIQUE. MARIE-LUCE PENCHARD A PRESENTER LES « GRANDES LIGNES » DE LA FUTURE LOI ELECTORALE.

C. Marie : La réforme du projet de loi électorale a été présentée dans ses grandes lignes ce matin par la ministre de l'Outre-mer. Pour le moment, la réforme du fonctionnement des institutions n'est pas encore terminée, Marie-Luce Penchard a toutefois affirmé que la motion de défiance est modifiée. En revanche, la réforme du scrutin serait ficelée avec la création d'une circonscription unique pour l'archipel de la Société, le retour de la prime majoritaire et un nombre moindre de représentants, soit environ 50.

MC Depaepe : Oui, la réunion avec les élus, qui se sont déplacés à Paris, y compris Jacky Bryant qui était en visioconférence la ministre, vient tout juste de se terminer. Pas un élu de l'UPLD, ni du Tavini. On se souvient que l'UPLD avait choisi de boycotter la série de consultations à Paris. Alors, la réunion vient tout juste de se terminer, la ministre n'a pas souhaité s'exprimer, elle le fera notamment ce soir au JT de RFO. S'agissant des élections anticipées, bon il n'y aura pas d'élections anticipées, ce n'est pas la priorité, l'urgence c'est d'avoir le courage de redresser les finances du Pays, de restructurer l'économie polynésienne dans un partenariat renforcé avec l'Etat ; c'est ce qu'a martelé ce matin la ministre aux élus. S'il y a des élections anticipées, c'est du seul ressort du Pdt de la RF.

Mais la ministre s'est quand même montrée ouverte à la possibilité d'un retour aux urnes si les élus ne travaillaient pas pour l'intérêt général. L'essentiel, a-t-elle dit c'est que l'outil électoral soit prêt, on verra après. Les grandes lignes de cette réforme du mode de scrutin, 3 nouveautés : la baisse du nombre de représentants, ils passent de 57 à 50, un découpage électoral identique à celui prévu pour les législatives de 2012, où pour la 1^{ère} fois la PF élira 3 députés et non plus 2. Un redécoupage électoral avec la création d'une circonscription unique pour l'archipel de la Société, donc les IDV et les ISLV, divisé en 4 sections : 3 pour les IDV et 1 pour les ISLV. 3^{ème} nouveauté, un scrutin majoritaire à 2 tours pour les archipels éloignés et un scrutin à la proportionnel à un tour pour la Société, avec une prime majoritaire de 30% uniquement pour les IDV et les ISLV. 4^{ème} nouveauté, eh bien le retour de cette prime majoritaire ; elle avait été instaurée en 2004 par Gaston Flosse, supprimée en 2008 dans la réforme Estrosi. Au final, une combinaison entre un mode de scrutin du type municipal, pour la Société, et le type sénatoriale adapté pour les archipels.

1^{er} constat, eh bien en créant cette circonscription unique divisée en 4 sections, l'Etat a voulu rééquilibrer les circonscriptions. C'est vrai qu'en PF on a, par exemple, 75.000 habitants, électeurs, pour les IDV, d'autres circonscriptions plus petites 5 à 6000. En fait, la ministre, a-t-elle expliqué, a voulu tenir compte des réalités géographiques. Dans ce nouveau mode de scrutin, Tahiti et les ISLV auraient à élire 42 représentants, soit 10 à 11 par section, les archipels éloignés 8 ; ils perdent 4 sièges au total. Donc, Teina Maraëura était sur place à cette réunion, il est sorti un peu dépité, tout comme d'ailleurs le sénateur Gaston Flosse, qui estime qu'il voulait maintenir à tout prix les sièges des archipels. Ce n'est donc pas le cas. Je vous rappelle que les archipels éloignés perdent 4 sièges. Au niveau de la réforme du fonctionnement des institutions, Marie-Luce Penchard l'a dit, l'Etat veut prendre encore son temps, mais les dés sont jetés pour le verrouillage de la motion de défiance. 50 représentants, demain, une fois que la loi électorale sera promulguée, il faudra être 26, donc la majorité absolue, pour déposer cette motion et 30 pour la voter, donc les 3/5. C'est là un point de désaccord, dirons-nous, les élus polynésiens sont certes d'accord pour mieux cadrer cette motion de défiance, mais ils craignent un blocage des institutions au cas où les 3/5 ne soient pas réunis. Autre gros de désaccord qui n'a pas été solutionné aujourd'hui, je vous l'ai dit l'Etat va prendre son temps, le conseiller d'Etat Jacques Barthélémy envisage qu'un ministre ne pouvait pas redescendre à l'APF. Comme on dit ici, eh bien on ne voit pas d'un bon œil cette éventuelle réforme ; pourquoi un polynésien ne pourrait pas redevenir un élu à l'assemblée ? En métropole, un ministre peut redevenir député.

Voilà pour l'essentiel de ce qui a été avancé et déclaré ce matin.

Marie-Luce Penchard reçoit les parlementaires polynésiens.

Michel Buillard, député-maire de Papeete : *« Je résumerais simplement : l'Etat retiendrait le principe d'un découpage des IDV en 3 sections, d'une circonscription unique qui regrouperait et les ISLV et les IDV. Il y a également, bien sûr, une volonté très forte de procéder à la réduction du nombre d'élus. (?) bon aucun chiffre n'a été arrêté pour l'instant, mais je pense qu'on tournerait autour de 50 élus.*

Je trouve que le geste qui est fait, avec le principe de découper en section, va dans le sens d'un renouvellement du personnel politique. Je ne cache pas le souci que j'ai, par exemple, de favoriser l'arrivée de Bruno Sandras, de Nicole Bouteau, au sein de l'AT. »

Richard Tuheiava, sénateur de la PF : *« Les objectifs du projet de loi sont, à priori, bouclés, que ce soit au niveau du nombre de représentants à l'APF, que ce soit au niveau du nombre de circonscriptions. A priori, il y a quelques aménagements qui n'étaient pas prévus dans le rapport Barthélémy mais qui ne manqueront pas de surprendre. »*

G. Tautu : Quand vous parlez de modification, ça veut dire quoi, moins d'élus, moins de circonscriptions ?

Richard Tuheiava : *« C-à-d 2 modes de scrutin pour une seule Polynésie. »*

GT : Ça, c'est pratiquement bouclé ?

Richard Tuheiava : *« Non, en tout cas c'est une proposition qu'elle a faite et qu'elle risque, effectivement, de la maintenir. Maintenant, après, c'est les aménagements vont être débattus par les différents groupes politiques parce que elle souhaité véritablement que ce soit discuté par tout le monde. »*

GT : Est-ce que dans la finalité vous avez senti que le projet est ficelé ?

Richard Tuheiava : *« Honnêtement, je ne le crois pas. Un de ses objectifs c'est de ne surtout pas créer d'esclandre pour son retour sur Paris, parce que, bon ben sa position est quand même un petit peu difficile en rentrant, d'après les échos que j'ai. Maintenant, je crois que véritablement il faut qu'elle tienne compte de l'intérêt des polynésiens, encore une fois. C'est pas uniquement l'objectif de l'Etat qui compte, c'est l'objectif de l'Etat et de la Polynésie. »*

CONFERENCE DE PRESSE. TEVA I UTA : O OE TO OE RIMA DENONCE LA DECISION DE VALENTINA CROSS.

C. Marie : La réaction des syndicats ne s'est pas faite attendre. O Oe To Oe Rima a tenu une conférence de presse ce matin pour protester contre la décision de Valentina Cross. La tavana a, en effet, décidé d'envoyer un courrier à 17 agents de la commune de Teva I Uta pour un entretien préalable à un licenciement en raison de violences perpétrées pendant la grève. 17 conseillers municipaux sur 29 feraient bloc contre la mairesse. Si les licenciements venaient à se confirmer, le syndicat O Oe To Oe Rima multipliera des actions que Ronald Terorotua qualifie d'ores et déjà de dures.

Ronald Terorotua, SG de O Oe To Oe Rima : « *Il faut absolument, il faut que le conseil municipal puisse prendre une décision contraire pour démettre, je dirais, les décisions du tavana. Là, je vous assure qu'on déposera pas préavis de grève dans cette commune, on fera des actions dures et claires dans cette commune si toutefois la mairesse maintient sa décision de licencier ce personnel. Si ce personnel, par exemple devait se présenter devant elle, il est clair et certain que le lendemain elle prend de suite la décision de les licencier. Elle a fait en sorte que certains ne puisse signer cet accord pour justement ne pas qu'on arrive au nombre voulu pour faire équilibrer le budget de la commune en 2011 et 2012. Qu'elle dise toute la vérité, qu'elle arrête de faire des mensonges. Et qu'elle arrête aussi de dédaigner son personnel. C'est ce personnel qui a fait qu'aujourd'hui elle mairesse dans cette commune. Elle doit tout à cette population, elle doit tout à ces salariés. Est-ce qu'elle est prête aujourd'hui à ramener son écharpe devant la population et que de nouvelles élections puissent se faire demain ?* »

C. Marie : Une plainte contre le maire a été déposée par Ronald Terorotua suite à des propos jugés injurieux qu'elle aurait dits sur notre antenne.



FM 100

Bulletin de 12h : Florent Collet

TT

Les titres de la mi-journée : (cf. presse écrite)

- Politique. Marie-Luce Penchard revient présenter les « grandes lignes » de la future loi électorale.
- A la mairie de Teva i Uta. Ronald Terorotua remonte au créneau.
- Météo. Exercice « Cyclonex 2010 » activé aujourd'hui du côté de l'Eat-Major.
- Salon du Livre : Les élèves du collège Henri Hiro perfectionnent leur plume.
- L'évènement. Papeete : 2^{ème} édition du *Mahana Pae*, place Vaiete.
- Le répondeur de Radio 1.

POLITIQUE. MARIE-LUCE PENCHARD REVIENT PRESENTER LES « GRANDES LIGNES » DE LA FUTURE LOI ELECTORALE.

Florent Collet : Les quatre parlementaires ont eu la primeur sur le contenu de cette réforme électorale ce matin, lors d'un petit déjeuner avec la Ministre. Plusieurs nouveautés, avec tout d'abord une circonscription unique pour les Iles de la Société divisée en 4 sections, et un scrutin à la proportionnelle à un tour, assorti d'une prime majoritaire qui serait de 30%. Alors que les archipels, conserveraient le mode de scrutin actuel mais en perdant chacun un élu. C'est l'autre nouveauté : la baisse du nombre d'élus passerait de 57 à 50, l'emploi du conditionnel est encore de mise, car cette réforme est encore loin d'être couchée noir sur blanc et adoptée.

Pour le sénateur Gaston Flosse, pourtant, les dés sont jetés, il attendait un dialogue autour du café avec la ministre. Il s'est montré déçu à sa sortie au haut-commissariat.

Gaston Flosse, Sénateur de la PF : *« Le ministre est arrivé avec son statut, et elle vient l'exposer aux élus, et au responsables économiques je pense. Il n'y a plus de discussions possibles. Le dossier est bouclé. Pratiquement, on va, on s'achemine vers les propositions de Mr Barthélémy. »*

Florent Collet : En passant à 50 représentants, il a fallu trancher dans chacune des circonscriptions, les îles de la Société se taillent la part du lion avec 42 élus contre 8 pour le reste des archipels. Un autre motif de mécontentement pour le leader du Tahoeraa.

Gaston Flosse : *« Il y a un écart, et une disproportion considérable entre les IDV et les ISLV qui constitueraient une circonscription composée de sections. Elle serait écrasante, sa représentation par rapport à celle des archipels. »*

Florent Collet : Un sentiment que ne partage pas le député Sandras, le député-maire de Papara, ce nouveau redécoupage, s'inscrit dans une logique purement mathématique.

Bruno Sandras, Député-maire de Papara : *« La nouveauté, donc c'est cette circonscription unique des Iles de la Société, pour tenir compte de la réalité démographique de la Polynésie avec une prédominance des Iles de la Société par rapport aux archipels. Et comme, il y a une baisse et une diminution du nombre d'élus, ils ne pouvaient pas diminuer qu'aux IDV, dans diminuer les archipels, parce que là, ça aurait été vraiment inconstitutionnel dès le départ. »*

Florent Collet : La journée de la ministre est loin d'être terminée, la présentation du projet de réforme vient tout juste d'être présentée à la majeure partie de la classe politique locale, et selon Laure Philibert qui est présente sur place, le nouveau mode de scrutin est loin de susciter l'unanimité. Il suscite notamment le mécontentement du To Tatou Ai'a, surtout par rapport à la baisse du nombre d'élus des archipels. Cet après-midi, la ministre rencontrera Oscar Temaru, puis Philippe Schyle et les représentants des communes avant un cocktail dans les jardins du haut-commissariat où elle prononcera à 18h20 un discours très attendu.

A LA MAIRIE DE TEVA I UTA. RONALD TEROROTUA REMONTE AU CRENEAU.

Florent Collet : On pendait le calme revenu dans la commune de Teva i Uta, dimanche dernier avec la signature d'un protocole d'accords mettant fin à 54 jours de grève, c'était compter sans Ronald Terorotua le leader de O Oe To Oe Rima s'insurge contre la mairesse. Celle-ci a en effet convoqué une 20taine d'agents grévistes pour un entretien à la fin du mois, pour le leader syndical, afin d'enclencher leur licenciement.

Ils comptent donc mener des actions pour l'en empêcher. Il annonce également avoir le soutien de la majorité du Conseil Municipal défavorable à ces éventuels licenciements.

Ronald Terorotua, O Oe To Oe Rima : « ...que 17 membres du CM rejettent la position de la mairesse et a d'ailleurs convoqué un rencontre extraordinaire pour mercredi dernier dont la mairesse s'est déniée de venir. Et au jour d'aujourd'hui, je peux vous assurer que l'opposition de la commune se prépare donc à d'autres actions qui vont contrecarrer les décisions qu'elle veut prendre à savoir licencier, sans tenir compte des difficultés financières des uns et des autres, licencier ce personnel qui était en grève. »

LE REPONDEUR DE RADIO 1.

Un auditeur : « Un petit message pour notre ami et président de la Polynésie, Mr Tong sang, le Rapport Bolliet, c'est pour tout le monde, pas seulement pour les secrétaires de 100.000 à 200.000 par mois. Pour vous aussi les ministres et présidents, descendez vos salaires. Pour ceux aussi qui sont dans l'APF, descendez vos salaires. Quand est-ce que vous allez comprendre un jour que c'est la crise pour tout le monde. Vous n'êtes pas dans la bulle, dans le moule, et nous on est dans la misère, le peuple. »

Un auditeur : « Une petite remarque par rapport à un établissement bancaire, à la feuille de Uru. C'est juste pour dire que, il faudrait peut-être un peu revoir vos tarifs en matière de commission de vous prenez sur les frais, parce que je trouve que vous exagérez. A l'époque quand vous alliez dans l'établissement bancaire à la feuille de Uru, on vous expliquait que pour un montant de 30.000 francs que vous voulez verser en France, il y avait près de 4000 francs de commission parce que il fallait payer la personne qui le fait. Maintenant qu'on utilise le Websoc, je viens de faire un virement de 36.000 francs en France et on me prélève 3860 frais et de commission. Alors, il ne faudrait peut-être pas exagérer hein. Quand vous faites des commissions à l'étranger c'est plus de 5000 francs de tarifs. Mais enfin, mais pour qui, vous vous prenez ? Certaines banques sont à 2000, 2400 francs. Vous allez arrêter de nous voler oui ? A l'heure où on parle de réduction dans le rapport Bolliet, il faudrait peut-être aller aussi voir ce que font les privés, notamment au niveau des banques. »

Une auditrice : « Mme Tina Cross veut donc toujours engager un bras de fer où seuls les travailleurs et leurs familles sont les perdants. On ne s'attaque impunément à moi, on dirait que c'est la devise de Mme la mairesse. Les employés de la mairie de Mahina sont vraiment des veinards, grâce à Papy Joël Buillard, ils n'ont pas eu à faire grève ou faire barrage. Courageusement et grâce à la main tendu de certains qu'on peut remercier au passage, il a réussi à redresser les comptes beaucoup plus élevés de Mahina. Enfin. »

RADIO

TE REO O TEFANA

FM 92.8

Bulletin de 12h15 : Micaël

TF

Les titres de la mi-journée : (cf. presse écrite)

- Politique. Marie-Luce Penchard a présenté les « grandes lignes » de la future loi électorale.
- Conférence de presse. Teva I Uta : O Oe To Oe Rima dénonce la décision de Valentina Cross.

POLITIQUE. MARIE-LUCE PENCHARD A PRESENTER LES « GRANDES LIGNES » DE LA FUTURE LOI ELECTORALE.

Richard Tuheiava, sénateur de la PF : « Ben, une proposition a été surprenante. Bon, j'ai pas voulu m'exprimer personnellement sur la totalité puisque je la rencontre encore cet après-midi avec l'UPLD et monsieur Oscar Temaru. Donc, je préfère que ce soit mes collègues qui le fassent. J'ai cru comprendre, qu'effectivement, les objectifs du projet de loi de réforme sont arrêtés et ne pourront plus bouger : stabilité, majorité de travail, reflets du vote populaire, ça c'est non négociable. En tout cas, je crois que tout le monde est d'accord là-dessus. Maintenant, au niveau du dédoublement du mode de scrutin, une pour les ISLV et pour les IDV, et un autre mode de scrutin pour le reste des archipels, bon c'est surprenant parce que c'était pas dans le rapport Barthélémy, d'une part. D'autre part, il faudrait qu'on réfléchisse, il faut qu'on voie un petit peu. Alors, le principe d'une circonscription unique a été retenu pour les IDV et les ISLV avec un découpage qui me paraît un petit peu... il faut réfléchir sur la question. Par contre, encore une fois, je disais que l'intérêt de l'Etat c'est bien sûr cela, l'objectif de l'Etat, mais il faut pas oublier l'objectif de la PF aussi qui est celle un jour d'avoir une voix politique reconnue et je dirais entendue. »

Un journaliste : Est-ce que vous avez l'impression que cette réforme peut encore évoluer ou que tout est gravé dans le marbre déjà ?

Richard Tuheiava : « Moi, j'ai pas le sentiment que tout soit gravé dans le marbre, personnellement. Je crois que véritablement, ce serait vraiment très risqué de faire en sorte que les choses soient arrêtées ici parce qu'à ce moment-là l'expression populaire et l'expression des groupes politiques seraient véritablement très frustrées et déçues, et ça aurait des répercussions difficiles sur Paris à son retour. La 2^{ème} chose, par contre, c'est que c'est un processus de consultation, visiblement, de la PF qui se terminera au Parlement. De toute manière, le débat se finira au Parlement, et entre parlementaires et le Gvt. Je crois que véritablement c'est là que ça se passera. Maintenant, je crois qu'il y a d'autres dossiers aussi qui paraissent importants en terme de développement économique, en terme de communes, en terme de défiscalisation, qui doit être abordé avec madame la ministre au-delà de cette réforme du mode de scrutin. »